



APPEL À CANDIDATURES DES JURISTES COMMUNAUTAIRES DE DROIT FONCIER (CTLs)

**Publié le 30 Aout
2023**

1. Contexte

Le défrichement des forêts, l'accaparement des terres et la dégradation de l'environnement sont en augmentation depuis la hausse des prix des denrées alimentaires en 2018, en réponse à la forte demande de terres pour les investissements des multinationales. Au Cameroun, moins de 10 % des terres sont titrées, tandis que plus de 90 % des terres sur lesquelles vivent les communautés locales et autochtones ne sont pas reconnues et gérées par elles, face au risque de dépossession. Depuis 2019, face à la demande croissante de grandes étendues de terres pour l'exploitation minière et les projets agricoles industriels à grande échelle, GDA et COMAID ont chacun développé des initiatives pour protéger l'environnement et les droits des communautés, notamment en facilitant la création d'Observatoires Fonciers Régionaux (RLOs) dans 4 régions du Cameroun pour surveiller l'acquisition de terres à grande échelle et ses impacts sur la couverture forestière, la biodiversité et la vie des communautés locales et des peuples autochtones. Leur travail a aidé les communautés locales à avoir un accès sécurisé à la terre, à bénéficier de ressources de subsistance sécurisées et à protéger l'environnement des multiples crises écologiques et climatiques actuelles. Malgré l'énorme travail réalisé par les RLOs, leurs membres manquent d'avocats formés et qualifiés pour accompagner les communautés dans les actions de réparation visant à protester contre les investissements fonciers irresponsables, en particulier lors des litiges devant les tribunaux. Les communautés ont du mal à payer des avocats qualifiés pour les accompagner dans la lutte contre les accaparements de terres par des investisseurs et des personnes politiquement influentes qui se livrent à des accaparements de terres et à des ravages climatiques au Cameroun. Outre les frais juridiques inabordables, les membres des RLOs jouent le rôle de défenseurs de la terre et de l'environnement (LED), mais ils ne sont pas protégés et sont vulnérables face aux riches investisseurs et aux personnes influentes. Le plus souvent, leur rôle de LED n'est pas reconnu par les autorités gouvernementales et ils sont victimes de tortures, d'arrestations et d'emprisonnements pour avoir ouvert les yeux des communautés sur la nécessité de lutter pour leurs droits. L'accaparement des terres et l'accès non garanti aux ressources vitales ont menacé les moyens de subsistance des communautés traditionnelles et autochtones, entraînant une pauvreté généralisée et des chocs climatiques qui ont une incidence sur la vie humaine et l'environnement.

Suite à ce revers, Community Assistance in Development (COMAID) et Green Development Advocates (GDA) mettent en œuvre une initiative dans quatre régions du Cameroun (Nord- Ouest, Sud-Ouest, Sud et Littoral) afin de réduire la perte de forêts, de protéger l'environnement et d'améliorer la sécurité des LED.

2. But et objectifs spécifiques du projet

L'objectif du projet est de mettre un terme à la perte de forêts et à l'accaparement de terres, en soutenant les défenseurs des communautés de base dans quatre régions du Cameroun.

Plus précisément, le projet vise à

;

- Promouvoir les juristes communautaires de régime foncier (CTL) afin de fournir un soutien juridique aux défenseurs et un accompagnement communautaire dans 4 régions du Cameroun.
- Renforcer la protection des défenseurs de la terre et de l'environnement (LED) pour défendre les droits des communautés et protéger l'environnement dans les 4 régions du Cameroun.
- Améliorer les initiatives de mobilisation de fonds dans les 4 régions du Cameroun.

3. Objet des Termes de Reference (TdR)

Ces termes de référence définissent les qualifications requises pour les juristes communautaires de régime foncier (CTL), le processus de candidature, le processus de sélection, le processus de formation et le processus de recherche active sur le terrain, ainsi que le placement final auprès des secrétariats des bureaux régionaux de liaison (RLO). 10 diplômés en droit, en sciences politiques et dans des domaines connexes seront identifiés et formés au cours du processus.

3.1 Qualification de CTL :

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme en droit, en sciences politiques ou dans un domaine connexe. Les personnes qui ont exercé dans un cabinet, OSC et qui prouvent qu'elles ont accompagné une communauté dans un processus de réparation ou de litige auront un avantage supplémentaire. Les candidats doivent être bilingues – écrit et parler couramment le français et l'anglais. Des connaissances en matière de politique foncière et des compétences en matière de plaider sont un atout supplémentaire. Les femmes sont encouragées à se porter candidates à la sélection.

3.2 Processus de candidature

Les candidats intéressés doivent déposer leurs candidatures physiquement ou électroniquement au bureau de **COMAID à Bamenda, Vilen Pharmacy Building, Ghana Street Nkwen**, envoyer un courriel à info@comaidcameroon.org OU au bureau de **GDA à Yaoundé, derrière le Camp Sic Tsinga, 4eme étage, immeuble Harmattan**, envoyer un courriel à [greendevadvocates@gmail.com](mailto:greenadvocates@gmail.com). Les candidats doivent préparer leur CV et leur lettre de motivation en fonction de l'objet de l'appel. Nous encourageons les candidats à lire l'intégralité des termes de référence et à comprendre l'ensemble du processus avant de postuler.

3.3 Processus de sélection

Toutes les candidatures reçues physiquement et électroniquement par COMAID et GDA seront rassemblées. Un comité de sélection indépendant composé d'experts sera constitué pour examiner les candidatures et établir une liste restreinte. Les candidats présélectionnés seront invités à un entretien qui aboutira à la sélection finale des 10 CTL appropriés. Un contrat sera signé entre le CTL et le COMAID pour guider l'ensemble du processus d'accompagnement.

3.4 Processus de formation

Les 10 candidats sélectionnés suivront une formation intensive de 3 mois pour apprendre à défendre efficacement les droits des communautés sur les ressources foncières, protéger l'environnement, améliorer la sécurité des LED et accompagner les communautés locales

dans le processus de réparation. Les modules de formation comprendront les éléments suivants :

Utilisation de l'application mobile MapMe, CLIP, accompagnement communautaire et établissement de la confiance, engagement des parties prenantes, sociologie rurale et anthropologie, marchés du carbone, études d'impact social et environnemental, loi camerounaise de 1974 sur le régime foncier, loi de 1994 sur la foresterie et la faune, loi de

1996 sur l'environnement, processus de concession forestière, processus de concession foncière, processus de concession minière, loi sur le terrorisme au Cameroun, droits de l'homme, rédaction de protestations, campagnes de plaidoyer, mécanismes judiciaires et extrajudiciaires pour la protection des LED, mobilisation de fonds, etc. Des experts formateurs seront recrutés pour former les 10 CTL.

3.5 Recherche active sur le terrain

Les 10 CTL sélectionnés mèneront des recherches sur le terrain auprès des communautés actuellement confrontées à des problèmes fonciers et/ou à des projets problématiques. Ces recherches permettront aux CTL sélectionnés de renforcer leurs capacités à mener des actions de réparation. Ils travailleront en collaboration avec les chefs de communautés et les membres des RLO afin d'établir la confiance, de collecter des données sur le terrain, d'identifier les failles et d'appliquer la loi de manière pratique. À la fin de la recherche sur le terrain, les 10 CTL doivent rédiger leurs rapports de recherche sur le terrain. Ce rapport servira de base à leur placement final et à la signature de leur contrat d'engagement.

3.6 Placement des CTLs

8 CTLs seront finalement retenus et placés pour travailler dans les secrétariats des RLOs et des communautés locales. Un contrat sera préparé et signé entre le COMAID et les CTL pour une période d'essai de 10 mois. Au cours de cette période, le CTL sera formé à la mobilisation de fonds afin d'obtenir davantage de financement pour soutenir le travail des RLO et l'aide aux communautés locales.

4. Délais d'application

Les candidats doivent soumettre leur candidature physique ou électronique au plus tard le **30 septembre 2023 à 16h00** à l'une des deux adresses suivantes :

1. Bureau du COMAID, Vilen Pharmacy building, Ghana Street Nkwen
Email : info@comaidcameroon.org avec le titre « **Call for the Selection of CTLs** »
2. Bureau du GDA Yaoundé, Derrière le Camp Sic Tsinga, 4ème étage, Immeuble Harmattan
Email : greendevadvocates@gmail.com avec le titre « **Call for the Selection of CTLs** »